

Les citoyens, accélérateurs de l'adaptation au changement climatique

Synthèse de la journée d'échanges
du 23 novembre 2023 à Aix-en-Provence



Canicules, sécheresses, tempêtes, érosion côtière : les effets du changement climatique sont déjà visibles en Région Sud et affectent la vie des citoyens.

Cette 6ème journée annuelle dédiée aux enjeux d'adaptation au changement climatique s'est articulée autour de deux questions : **comment et pourquoi embarquer les citoyens dans l'action publique sur le changement climatique ?**

Impliquer, concerter, coconstruire... l'objectif de la journée du 23 novembre 2023 était de balayer diverses approches de la mobilisation citoyenne.

Différentes méthodes, outils et retours d'expérience régionaux ont été partagés, sous la forme de deux tables-rondes, de deux témoignages scientifiques et 10 ateliers pratiques.

Le sujet a suscité l'engouement et la journée a affiché complet avec environ 150 personnes présentes.



Le mot de la mairie d'Aix-en-Provence - Éric Chevalier, adjoint et vice- président de l'EPAGE Menelik

La ville d'Aix-en-Provence est heureuse d'accueillir cette journée de réflexion sur la mobilisation et l'implication citoyenne. En tant qu'élu, on peut se sentir parfois « secoué » par ces méthodologies nouvelles qui nous font sortir d'un travail strictement technique et orienté sur les infrastructures.

Donner la parole aux citoyens, c'est une démarche innovante et constructive puisqu'elle se fonde bien souvent sur un attachement fort à sa ville ou à un lieu.



À Aix-en-Provence, nous nous appuyons par exemple sur notre spécificité de ville étudiante pour varier les modes de réflexion et faire émerger des solutions novatrices. Ainsi, le projet de parc naturel urbain prend sa source dans les travaux d'un groupe d'étudiants en paysage et architecture qui nous interrogent sur les usages, sur les mobilités, sur la place de la nature en ville...



Grands témoignages

Maxence Moreteau sociologue-urbaniste, ingénieur en environnement à l'Adéus, Agence d'études urbaines et sociales

À travers ses expériences de terrain en aménagement urbain, Maxence Moreteau interroge : et si les citoyens étaient déjà mobilisés ?

L'aménagement urbain sollicite de plus en plus les citoyens pour les impliquer dans la réflexion, pour exprimer les usages, pour recueillir les souhaits par rapport à leur ville ou leur quartier. Ainsi, à La Ciotat, dans un projet de végétalisation et d'embellissement de la vieille ville, l'intelligence collective a été mobilisée. Sous la forme de bureaux de rue, la discussion était engagée avec les passants grâce à l'outil du **photolangage**. Les habitants pouvaient proposer une image parmi une vaste sélection et expliquer les raisons de leur choix, ce qui leur plaisait (ou pas), les fonctions, la projection vers un futur souhaité... Sur les 300 personnes participantes, le consensus était total pour une plus grande végétalisation et une désimperméabilisation, avec un vrai discours sur l'adaptation et l'atténuation. **Ce qui aurait pu passer pour un débat d'experts était en fait complètement approprié par les citoyens.**



Le constat selon lequel les citoyens ne freinent pas la transition écologique se retrouve également en milieu rural (exemple d'une réflexion sur le développement photovoltaïque dans les Alpes de Haute-Provence) ou en milieu plus défavorisé (exemple d'une démarche éco-quartier dans un quartier prioritaire de la politique de la ville à Miramas).

Ainsi, à la question, la préoccupation environnementale et climatique était-elle socialement située ? Ces expériences répondent par la négative, et confirment l'adage « **fin du monde et fin de mois, même combat.** »

Ainsi, les citoyens sont d'une certaine façon déjà mobilisés et la question est plutôt de savoir comment les impliquer dans la prise de décision et la conduite des actions.

On peut retenir les fondamentaux suivants :

- **co-construire le constat** et le diagnostic ensemble,
- **programmer des transformations**, engager dans une démarche de prospective pour ne pas s'enfermer dans une forme d'éco-anxiété,
- **partager les prises de décisions** et créer les conditions d'un dialogue entre citoyens, scientifiques et politiques, en recherchant la cohérence entre discours et action publique,
- **accompagner les transformations** en acceptant de prendre le temps et c'est le paradoxe de la temporalité où l'on navigue entre sentiment d'urgence et des processus qui doivent prendre leur temps.



En savoir + : <https://adeus-reflex.org>

Sylvie Ollitrault directrice de recherche en sciences politiques, École des hautes études en santé publique (EHESP)

De l'information à la contestation citoyenne : peut-on construire un consensus ? Une perspective historique sur les mouvements écologistes en France et sur les phénomènes de désobéissance civile.

La situation actuelle est une situation de crise qui provoque une remise en cause des mouvements écologistes et soulève la question : où se situe l'intérêt général ?

La période des années 1960 à 1980 constitue une première phase durant laquelle les mouvements environnementaux ont questionné l'ouverture de la démocratie et de l'implication citoyenne. C'est ainsi que **la loi nature dans les années 1970 instaure l'enquête publique pour les projets d'aménagement**. Dès lors, la société civile et les associations peuvent s'engager sur deux voies, celle de la contestation ou au contraire celle de la participation aux processus de concertation.

Le sommet de la Terre à Rio en 1992 inscrit et formalise les principes de la démocratie participative sur les sujets environnementaux. De l'international au local, c'est toute la démarche descendante (dite aussi top-down) qui est interrogée. Durant ces années, on peut penser qu'on glisse de la contestation à la participation.

Pourtant **au tournant des années 2010, on commence à observer des ruptures avec cet élan de concertation**. Les militants s'interrogent : que fait-on réellement de notre avis ? Ce questionnement va de pair avec un sentiment grandissant d'urgence et une frustration vis-à-vis de l'action publique sur les grands enjeux environnementaux.

Au cours de cette période, les associations ou les collectifs se sont orientés plus fortement vers le registre du droit et des procès tout en réclamant des autorités des prises de décision plus fermes soit en raison de l'état de nécessité ou soit en raison de l'urgence de la situation (disparition des espèces, OGM, péril en cas d'inaction de l'Etat). **L'enjeu démocratique s'est donc articulé aux enjeux environnementaux, sous un autre jour, dans le registre de l'urgence**, qui ne correspond pas au temps long de la prise de décision. L'augmentation inexorable de l'abstention lors des consultations électorales et la montée en puissance de système d'information parallèles, relativisant parfois la parole publique, ont renforcé le sentiment de désaffiliation démocratique.

Dans ce contexte, de nombreuses associations ou ONG du milieu écologiste vont orienter leur contestation selon des modèles de l'alerte et de rupture de cadrage médiatique ("scandalisation" chez Greenpeace ou plus récemment Extinction Rebellion). La désobéissance civile, si elle n'est pas que médiatique et comporte un aspect important de rappel à la Loi de la part de citoyens dans l'espace public, joue également avec la scandalisation. Les illégalismes au nom d'une citoyenneté active se multiplient. La ZAD de Notre-Dame-des-Landes ou encore la mort de Rémi Fraisse lors des manifestations sur le barrage de Sivens constituent à ce titre des moments de rupture.



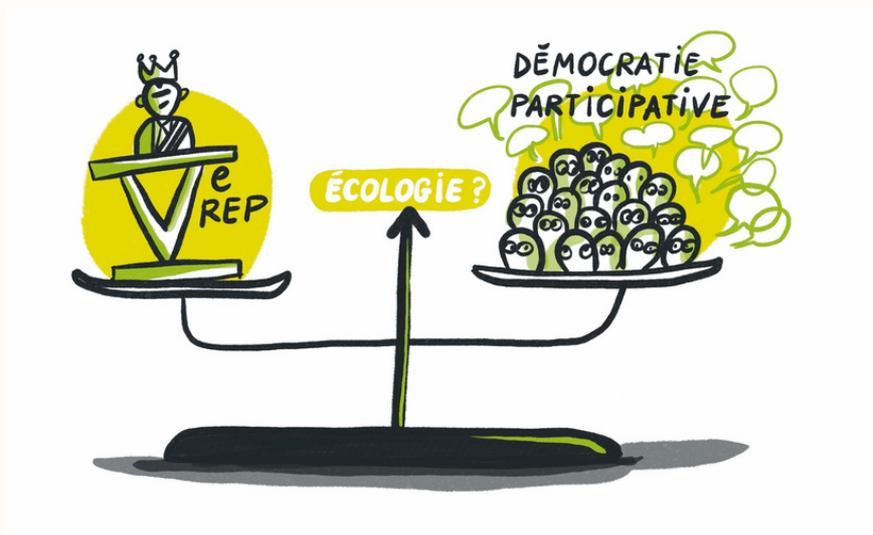
Depuis 2014, l'idée de l'inaction des Etats face à l'urgence médiatique ou à l'effondrement de la biodiversité croît parmi les écologistes et environnementalistes et soutient une colère à l'égard du peu de résultats après des années d'engagement pour la protection environnementale.

Aujourd'hui, après la traversée d'une période de confinement mondialisé ayant montré la capacité du système à se mettre en pause (2020-2021), **l'enjeu climatique s'articule de plus en plus fortement aux enjeux environnementaux et aux nouvelles demandes démocratiques réclamant une justice environnementale et sociale. Il y a donc un retour d'une demande de démocratie active.**

En effet, si la radicalité est présente lors d'événements, de manifestations, au cours desquels des actions de désobéissance civile se produisent, il ne s'agit pas de penser que ces modalités remettent en cause les concertations. Au contraire, elles attestent des attentes pour ces dispositifs qui doivent non seulement éclairer une décision mais l'aiguiller. **Ainsi le mouvement contemporain reste porteur de demande de démocratie locale et directe pour répondre aux crises internationales (dont celle du Climat). De plus, la critique fondamentale se concentre sur la temporalité politique** à savoir que les décisions sont lentes et peu productives face à des enjeux de protection du Vivant. L'enjeu des temporalités, et parfois de décisions qui méconnaissent le temps de la nature (on ne compense pas un arbre abattu), est permanent. Enfin, la radicalité nourrie par la colère est souvent motivée par le sentiment que dans les dispositifs de concertation, des groupes d'intérêts jouent ailleurs et dans d'autres sphères au point que les plus militants des processus de concertation finissent par se lasser et dénoncer que l'intérêt général ne soit pas suffisamment défendu.

Les colères ou radicalités sur les questions environnementales contemporaines attestent moins d'un désintérêt pour la démocratie qu'un **appel à réactiver une démocratie avec ces différents types de dispositifs dont ceux de la démocratie participative** mais qui dépassent la participation pour arriver à une décision protectrice d'un intérêt général environnemental."

En savoir + : <https://theconversation.com/la-desobeissance-civile-climatique-les-etats-face-a-un-nouveau-defi-democratique>





Initiatives inspirantes des territoires pour mobiliser les citoyens

Projet DECLIC Flore Liron – Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) Rhône Pays d'Arles.

Démarche expérimentale de co-construction pour limiter les impacts du changement climatique : un collectif pour créer une culture commune du territoire face au changement climatique et travailler la résilience climatique avec les citoyens.

DECLIC est une démarche initiée par le CPIE Rhône Pays d'Arles. Elle prend la forme d'un collectif mobilisant de nombreux partenaires (collectivités, syndicats mixtes, structures de recherche...). DECLIC leur a permis de **travailler ensemble en transversalité**.

Les premières actions ont consisté à organiser, avec certaines structures partenaires, des moments de rencontre avec les habitants, comme un atelier sur les enjeux de l'eau à l'occasion d'un événement festif très fréquenté. Les élus, les techniciens, les acteurs institutionnels ont aussi été ciblés avec des sorties de terrain et d'autres formats.

Un cycle de conférences sur 3 ans a été la colonne vertébrale d'une première étape de sensibilisation pour faire un premier pas vers les citoyens.

En 2023, **deux projets opérationnels se sont montés à la suite de Déclic**, mais de manière autonome, le premier sur la désimperméabilisation de cours d'écoles sur le PETR du Pays d'Arles et le second sur la mise en place d'un collectif citoyen sur la gestion de la ressource en eau.

En savoir + : <https://www.cpierpa.fr/declic/>

La fabrique participative du paysage vitrollais

Pierre-Alan Jobic, chargé de missions « Missions Participatives Environnement » à la ville de Vitrolles **Vers des plantations citoyennes, une feuille de route pour une végétalisation citoyenne**

Dans le prolongement de la Charte de l'arbre, « Vers des plantations citoyennes » est une feuille de route établie en 2021 organisée autour de trois axes :

- **Savoir-faire** : la commune accompagne et permet la montée en compétence des associations et des habitants pour les plantations.
- **Pouvoir faire** : la commune identifie les espaces à investir pour la végétalisation et facilite les démarches du permis de végétaliser à travers la communication grand public, la facilitation par la compréhension des attentes de chacun (habitants, jardiniers...), la logistique (par exemple le lien avec la pépinière municipale), la mise à disposition du foncier et de l'eau, la valorisation des déchets verts, le prêt de matériel pour préparer le sol. C'est une fonction facilitatrice.
- **Animer** : l'objectif est de faire émerger un réseau citoyen à travers des rencontres et des événements.

Pour des projets de plus grande ampleur comme l'aménagement et le devenir d'un parc urbain, l'objectif est de mettre en place une concertation et une démarche de co-construction.

En savoir + : <https://www.vitrolles13.fr/permisdevegetaliser/>



Le labo participatif de l'Arc à Roquefavour

Tiffany Garcia, anthropologue et créatrice de liens, à l'EPAGE Ménelik, Élise Trivelly, chargée de mission développement durable à la Ville d'Aix-en-Provence.

Restaurer la morphologie naturelle du cours d'eau en conciliant les usages et la valeur patrimoniale du site, c'est l'objectif du projet de concertation citoyenne, piloté par l'EPAGE Menelik en partenariat avec la ville d'Aix.

À Roquefavour, le petit fleuve côtier de l'Arc est barré par un seuil qui bloque à la fois la circulation des sédiments et le passage des espèces telles que les anguilles. Restaurer les continuités écologiques est une obligation réglementaire (Directive Cadre sur l'eau). Il apparaît alors nécessaire d'effacer ce barrage. Or, celui-ci est devenu une entité patrimoniale et un lieu d'usages : baignade, pêche...

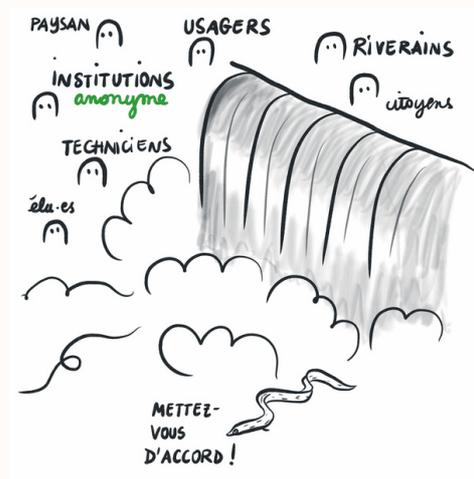
En amont de la concertation proprement dite, une étude socio-affective a été menée pour comprendre l'attachement particulier des habitants au lieu. C'est en effet l'originalité de l'EPAGE Ménelik qui a recruté une anthropologue dans son équipe.

Actuellement, des ateliers sont menés sur site avec notamment deux principes :

- **la transparence** : les citoyens sont impliqués mais n'ont pas le pouvoir de décision,
- **le mélange des publics sous forme de groupes mixtes et anonymes.** Il n'y a pas de présentation préalable pour tenter de dépasser les postures.

Une vaste **campagne de communication** sur le web et par voie d'affichage est mise en place pour permettre une mobilisation large. Le premier atelier a pris la forme d'une **balade sensible** sur les lieux pour ressentir la musicalité du site, les odeurs, la température...

Cette concertation aboutira à la présentation de plusieurs scénarios d'aménagement. Ces scénarios devront trouver un compromis entre rétablissement de la continuité écologique, maintien du patrimoine et respect des usages.



En savoir + : <https://www.menelik-epage.fr/realisations/restauration-riviere-arc-roquefavour/#labo-participatif>

Collectif citoyen ECCU Effets du Changement Climatique en Ubaye, Simon Brisard, membre d'ECCU

Un groupe citoyen pour faire le lien entre scientifiques, experts, grands témoins et les acteurs du territoire de la vallée de l'Ubaye sur les questions du changement climatique et des transitions

Le groupe de citoyens bénévoles ECCU est né en 2018 autour d'une charte qui définit ses valeurs et oriente ses actions. Les actions comprennent des événements, comme des cafés des sciences, des expositions et une conférence ambitieuse **CLIMALPSUD**, dont 3 éditions ont été organisées. L'organisation de ces événements est un succès du groupe ECCU. Le fonctionnement du collectif révèle les points à ne pas négliger comme le respect de la diversité des profils, des attentes et des valeurs, la communication interne et externe, les multiples engagements des membres.

Le dialogue avec les élu.e.s du territoire reste difficile, malgré les différentes tentatives et l'indépendance du groupe qui a formulé plusieurs demandes comme la nomination de référent.e.s climat et transitions dans chaque commune.

En savoir + : <https://seolane.org/groupe-eccu/>

Le Pacte de la transition à Fuveau

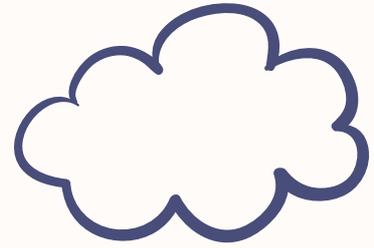
Antoine Martin-Chave, représentant du collectif Pacte pour la transition

"Le Pacte de la Transition est une initiative nationale, appliquée à Fuveau (ville de 10 000 habitants des Bouches du Rhône). **En 2020, à l'occasion des élections municipales, nous avons fait s'engager les futurs élus sur 30 mesures sociales, écologiques et démocratiques. Un collectif citoyen s'est alors constitué pour accompagner et évaluer les politiques publiques locales de transition, ce qui a rapidement voulu dire aiguillonner les élus, les conseiller ou les former.**

Beaucoup de choses n'ont pas fonctionné, restant des promesses de campagne. Mais quelques unes ont réussi. Ainsi une école, vouée à être reconstruite selon des standards assez classiques, va finalement être conçue de façon bioclimatique (BDM niveau or, et E4C2), grâce à la force de conviction et l'engagement des citoyens. Pour ceci, une note de conception a été écrite avec des experts, associés au Pacte, afin d'orienter les architectes vers des critères d'isolation et de biodiversité beaucoup plus avancés.

De plus, **une évaluation des actions de la Mairie a été partagée en ligne, accessible à tous** les citoyens, selon une méthodologie nationale rigoureuse. Il apparaît qu'à mi-mandat, la commune a réalisé 16% des actions possibles, sachant qu'elle s'était engagée sur 32%. Ce genre d'évaluation objective nous semble un excellent levier pour plus de transparence et pour réhausser les ambitions à l'échelle d'un territoire."

En savoir + : <https://suivi-pacte-transition.org/suivi/fuveau-suivi-par-pacte-transition-fuveau/>



Avignon, une feuille de route pour l'avenir

Éric Deshayes, adjoint délégué à la ville citoyenne, démocratique et participative, Ville d'Avignon

En 2021, une feuille de route sur la participation citoyenne a été partagée dans un objectif de transparence. Cette feuille de route s'appuie sur des questionnements : pourquoi associer les citoyens ? Jusqu'où aller ? Quelle place donner aux différents acteurs (collectifs, associations...) dans un contexte de démocratie représentative ?

Ouvrir le dialogue permet tout d'abord de **s'appuyer sur les expertises d'usages**. Par exemple, sur un projet de rénovation de cours d'école, il est important d'écouter les acteurs éducatifs mais aussi les habitants qui peuvent faire émerger d'autres usages. Cela permet également une **appropriation collective des enjeux sociaux et environnementaux**, afin de construire des autonomies collectives.

Sur la base de ses réflexions, l'équipe municipale a formalisé « Avignon la citoyenne », une feuille de route qui s'est traduite en actions concrètes comme un **conseil municipal des jeunes, un budget participatif** (à hauteur de 1,5 millions d'euros), **la création de maison communes dans les mairies de quartier** comme espaces de lien et de dialogue, **la création d'une réserve citoyenne** constituée de volontaires pour des missions d'intérêt général.

En savoir + : <https://www.avignon.fr/democratie-participative>

Venelles, "Ville en transition"

Nicolas Conrad, élu délégué à l'environnement, au développement durable et à l'Agenda 2030

Cladie Tracol, directrice du service développement durable et participation citoyenne

Afin de s'engager dans la démarche "Ville en transition" et élaborer un Agenda 2030 avec les habitants, l'équipe municipale a souhaité une démarche « bottom-up » basée sur la concertation. Les étapes et enseignements ont été les suivants :

- Mobiliser pour toucher le plus grand nombre de personnes, en « allant vers » les habitants par exemple à la sortie des écoles.
- Explorer, à travers des ateliers menés sur la place du marché, en deux formats (long ou court) de façon à élargir le panel.
- Co-construire : 280 actions sont remontées et un COPIL constitué de 5 élus, 6 habitants tirés au sort ont aidé à la rédaction et la hiérarchisation pour aboutir à 140 actions à réaliser d'ici 2030.

Le processus a duré un an et demi pour un coût de 40-50 000€.

La transversalité interne a été un point important pour apprendre à **travailler en mode projet** et décloisonner les services thématiques.

Actuellement, un groupe d'environ 140 habitants sont impliqués sur le suivi et la mise en place des actions avec **l'enjeu de maintenir la mobilisation dans le temps**.

Deux projets concrets sont bien enclenchés : un plan vélo et une réserve urbaine de biodiversité.

En savoir + : <https://venelles.fr/ville-en-transition/venelles-en-transition-demarche-inedite-ville/>



Dessine-moi Célony

**Perrine Meggiato, adjointe déléguée aux relations avec les habitants,
Ville d'Aix-en-Provence**

**Olympe Rieu, chargée de mission paysage et projet urbain,
Agence d'urbanisme du pays d'Aix (AUPA)**

Impliquer les habitants par le dessin pour imaginer le futur d'un quartier d'Aix-en-Provence

Célony est un quartier au Nord-Ouest d'Aix traversé par la départementale 7, ce qui en fait une porte d'entrée de la ville mais en impacte aussi fortement l'identité. Le dialogue ouvert avec les habitants et les associations a révélé une attente de vie de village, avec l'ensemble des fonctions de vie « à portée de main ». La réflexion s'est orientée autour de la notion de **la ville du quart d'heure**, où les déplacements sont limités et les centralités renforcées.

Après une campagne de communication destinée à impliquer un maximum de personnes, la démarche s'est déroulée selon les principes suivants :



- Accueillir, grâce à un atelier sous forme d'un photolangage ("ce que j'aime, ce que je n'aime pas, ce que j'aimerais")
- Présenter le projet tel qu'il a été proposé au maire, en présence des promoteurs, pour ouvrir la discussion
- Co-construire les scénarios en petits groupes mélangés. Chaque groupe dispose d'une « boîte à outils » composée d'étiquettes (bâtis, voies, pistes cyclables, équipements, espaces publics, stationnements, parkings) à placer sur une vue aérienne.
- Restituer les réflexions de chaque groupe.
- Synthétiser : identifier ce qui a fait consensus et les points restant à travailler.
- Exposer : une exposition reprenant les plans, les propositions et des paroles d'habitants est envisagée.

En savoir + : <https://aixenprovence.fr/DESSINE-MOI-CELONY-Atelier-participatif-d-urbanisme>

Témoignages



Daphné Khalifa

Directrice du Pôle d'équilibre territorial et rural Briançonnais, Écrins et Guillestrois Queyras

Le PETR regroupe 3 intercommunalités et 36 communes dans les Hautes-Alpes avec l'objectif d'apporter une ingénierie technique mais aussi de recherche et de suivi de financement.

“Pouvez-vous nous expliquer ce qu'a été l'opération « 36 communes en transition » ?”

“Avec le président du PETR, nous avons imaginé un événement qui « rentre dans les maisons » pour susciter le débat autour de la transition, tout en minimisant les déplacements. **Le film Après-demain de Cyril Dion a été diffusé dans 36 communes du territoire le même jour de 18h30 à 19h45. Des référents présents dans chaque commune ont organisé la projection dans des lieux très divers (épicerie, café, à domicile...).** En parallèle, la projection et le débat ont aussi eu lieu au Théâtre du Briançonnais et retransmise en direct sur la chaîne locale Dicitv. Les citoyens du territoire ont pu poser leurs questions en direct, sur place ou depuis chez eux.

“Quels ont été les facteurs de succès de l'opération selon vous ?”

“En utilisant la télévision locale comme relai, le film et le débat sont allés à la rencontre des habitants, chez eux, et cela a été très apprécié. Il a aussi été souligné que la projection et les échanges n'étaient pas anxiogènes, ce qui a permis d'ouvrir la réflexion et les échanges.”

En savoir + : <https://www.paysgrandbrianconnais.fr/36-communes-en-transition>

Sandra Troupenat

Cheffe de projet Projet alimentaire territorial (PAT) pour la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse



“Pouvez-vous nous donner quelques éléments de contexte sur les Projets alimentaires territoriaux ?”

“Le principe d'un PAT est d'aborder la question de l'alimentation de façon décloisonnée et transversale à travers la production alimentaire locale et l'agriculture bien sûr mais aussi la santé, la dimension sociale et la précarité alimentaire, la dimension patrimoniale... La nature même d'un PAT est de mettre tous les acteurs territoriaux autour de la table pour avoir une vision systémique et partagée, du constat d'abord puis de la direction à prendre collectivement.”

“Quelles ont été concrètement les étapes et les méthodes de travail ?”

“De début 2022 à aujourd'hui, fin 2023, c'est la phase du PAT en émergence, premier niveau du label. Nous avons commencé par identifier le réseau d'acteurs sur le territoire concerné sur toutes les thématiques, à la fois les agriculteurs, les entreprises, les associations, les acteurs sociaux, les institutionnels... Le lancement a réuni plus de 200 personnes. Il s'agissait pour commencer de **développer un culture générale commune** sur l'ensemble des questions alimentaires.

Pour ensuite co-construire le diagnostic, nous avons constitué **6 groupes de travail thématiques**. Nous les avons réunis à nouveau pour **faire émerger ensemble des actions**. Ces moments ont été très ouverts, **nous avons apporté quelques éléments pour structurer les échanges mais ceux-ci n'étaient pas dirigés et nous avons vu des positions qui ont bougé à travers le dialogue**. Durant ce processus d'implication, des **allers-retours ont été faits avec les élus** pour éviter tout risque de blocage. En 2023, une synthèse a été produite et validée.”

“Quelle est la suite du travail maintenant ?”

“Nous passons maintenant en mode projet pour mettre en œuvre les actions. Pour chaque action, les acteurs sont à nouveau sollicités et impliqués. L'idée ce n'est pas d'aller vite, c'est d'aller bien en maintenant ce lien.”

“Avez-vous eu le sentiment de toucher tout l'éventail des acteurs et les citoyens ?”

“À chaque étape ou groupe de travail, nous communiquons via **Nice-Matin** pour toucher directement les citoyens, une vingtaine se sont impliqués à un moment ou un autre. Il est vrai que **l'essentiel est passé par le monde associatif**. On souhaite aussi mettre sur pied des **événements conviviaux** pour d'autres formes d'échanges. Il a fallu aussi aller sur le terrain pour rencontrer des acteurs notamment du monde social et de la précarité moins habitués à participer.”

En savoir + : <https://www.paysdegrasse.fr/index.php/projet-alimentaire-territorial>



Jonas Lajarge

Chargé de transition écologique et des plans climats Pays d'Apt et Sud Luberon

“Deux intercommunalités ont décidé de mutualiser leurs moyens pour l'élaboration et le suivi de leur Plan Climat (PCAET) respectifs. Quelles ont été les étapes de concertation pour l'élaboration des PCAET ?”

“La démarche a commencé début 2019 et s'est déroulée en 4 étapes, en parallèle dans les deux intercommunalités. La méthodologie ambitieuse qui a été choisie par les élus est allée au-delà de ce qui était demandé dans le cadre du décret PCAET. Par la suite, Le plan d'actions des deux PCAET a été construit sur tout le matériau collecté pendant ces **4 temps de concertation** :

- **un questionnaire a été distribué à tous les élus communaux**. Il a permis aux élus de se questionner sur leurs sensibilités et de formuler leurs idées d'actions en faveur de la transition énergétique.
- **un questionnaire a ensuite été envoyé aux habitants**, pour recueillir leurs attentes, avis, besoins et idées. En particulier, ils pouvaient formuler des propositions libres d'actions. Les 5 plus fréquemment citées ont été retenues dans les plans d'actions.
- En septembre, **deux réunions publiques** ont été organisées pour informer sur la démarche mais aussi recueillir des idées.
- Enfin, des **ateliers de co-construction des actions** ont été proposés sur 6 thèmes, de la mobilité à la rénovation et l'habitat.”

“La phase de mise en œuvre a été enclenchée, quelle est la place de la mobilisation citoyenne dans cette nouvelle étape ?”

“Au vu de la forte participation pendant cette phase amont de concertation, il a été proposé une action qui permette de rapprocher les citoyens des élus pour renforcer la démocratie participative et pour que les habitants contribuent au suivi des actions. À l'heure actuelle, la réflexion reste en cours pour trouver la formule innovante qui permette de créer un espace de dialogue constructif, hors des logiques partisanes. La méthode suivie lors de l'élaboration des PCAET a montré que la concertation a permis de faire bouger des postures et d'avoir des échanges constructifs, mais il nous reste encore à déterminer le format pour la suite de l'animation du PCAET.”

En savoir + : <https://luberon-planclimat.fr/plan-climat-cest-quoi.html>

Ludovic Hochin

**Membre du groupe local des shifters de Toulon,
bénévole de The Shift Project**



“Pouvez-vous nous présenter le groupe local des Shifters de Toulon ?”

“Ce groupe a été créé récemment, en septembre 2022 et il est en pleine croissance avec actuellement environ 25 personnes actives. Nous faisons des réunions mensuelles pour organiser notre action bénévole. La particularité selon moi de cette association ce sont ses **valeurs d'impartialité et de rigueur scientifique** : nous basons nos contributions sur les rapports du GIEC et les travaux du Think tank Shift Project, comme le Plan de transformation de l'économie française. On se rend compte que **passer à l'acte dans une association, c'est une façon de désamorcer l'éco-anxiété**. La dynamique du groupe est bonne, on espère être de plus en plus nombreux pour être écoutés et peser.”

“Quelles sont les actions en cours pour les Shifters de Toulon ?”

“Nous nous organisons en groupes de travail, on peut citer deux formes d'action.

D'une part, nous organisons des **conférences dédiées au grand public ou aux acteurs économiques ou encore aux étudiants. Les bénévoles suivent un cycle de formation et de certification pour devenir conférenciers**. Actuellement, fin 2023, 4 conférenciers sont certifiés et 4 sont en cours de formation. Sur le secteur de Toulon, ce sont environ 400 personnes touchées pour la première année. On note un intérêt grandissant pour ces sujets et la nécessité de poursuivre le travail d'éveil des consciences.

D'autre part, **la métropole toulonnaise est en train de mettre en place son Plan climat (PCAET), nous travaillons actuellement pour être intégrés à la concertation**, apporter notre contribution et être force de proposition. Par exemple, en ce qui me concerne sur la thématique des mobilités et des transports. On sème des graines, pour nous comme pour les décideurs, et on apprend.”

En savoir + : <https://www.theshifters.org>

En résumé

Quelques **conseils pratiques** pour aider les collectivités à mobiliser les citoyens

- ☛ Lors des ateliers de concertation ayant pour objectif le partage des expériences sensibles vécues sur un territoire, il est important de **mélanger tous les acteurs de manière anonymisée** (associations, collectivités, entreprises, services de l'état)
- ☛ **Ecouter** réellement les citoyens. Si leurs demandes ne relèvent pas des champs de compétences de la collectivité, **s'engager à porter leur voix** auprès des bonnes instances
- ☛ Créer ou réhabiliter des maisons communes pour **faire venir les services publics au plus près des citoyens** (comme à Avignon)
- ☛ Rendre les ateliers de concertation **festifs et artistiques** (exemple d'une compagnie qui réalise des spectacles aquatiques sur le Rhône, pendant un évènement à Arles sur la ressource en eau !)
- ☛ L'heure de **sortie des écoles** est très efficace pour mobiliser directement les citoyens
- ☛ S'appuyer sur les **centres sociaux et les centres aérés** pour coanimer les dispositifs pour l'environnement et mobiliser les jeunes (l'éducation nationale n'est pas le seul interlocuteur possible)
- ☛ Pour les financeurs : **conditionner les aides à un dispositif de concertation !**

Il y a :

- ✓ des citoyens sensibilisés à l'environnement et impliqués. Le rôle de la collectivité est alors de **structurer et démultiplier leur projet**
 - ✓ des citoyens sensibilisés à l'environnement (qui souhaiteraient plus de nature en ville par exemple) mais qui n'ont pas le temps de s'investir et qui **comptent sur nous pour le faire**
 - ✗ enfin il y a aussi des réfractaires ou des climatosceptiques, mais peut-être ne faudrait-il pas exagérer leur nombre au risque de se décourager.
- ➔ L'important est de **continuer** à animer des espaces de dialogue pour provoquer le passage à l'action

Pas de recette miracle donc, si ce n'est de **prendre du temps pour animer le dialogue territorial** et faire (beaucoup) de **communication** pour informer les citoyens de ces possibilités d'échanges. Prendre ce temps n'est pas en perdre, cela permet d'embarquer les citoyens dans le projet politique, de poser les enjeux et projets sur une échelle temporelle, d'échanger sur les besoins, les usages de tous les publics, les potentiels, les possibles, les freins et comment les dépasser. Au regard de l'urgence climatique continuer à imaginer nos futurs lors d'une réunion publique descendante : l'élu, son estrade, la présentation à projet unique, face à une salle dégarnie n'est plus d'actualité.

